

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 11

Artikel: L'huissier aux deux chapeaux
Autor: E.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lè trai z'estafiers sè guegnivant sein rein derer.

Quand furant arrevâ dein la cava dâo mai-sonneu, cizique qué peinsavé bin que lo régent ne savâi pas on mot dè patois, fâ ào syndico et ào présideint ein riseint dein sa barba.

— Fo fêre onna farça : no faut soula noutron homme quie.

— Bin s'on vâo! que desiront lè dou z'autros, qu'êtiant on pou eintrein du lo temps que gaelienâvont.

Et lè vaitsé ein campagne.

Lo maisonneu châotavâ dâi iadzo lo tor dâo syndico et dâo présideint por fêre à bâire destra lo régent; mà cizique tot sérieux desâi :

— Pardon, monsieur, ce n'est pas à moi, c'est le tour de monsieur le syndic.

— Crayo bin que vâi bi lo melebâogro! murmurâvâ lo maisonneu.

Né pas tot, lo maisonneu reimpliessavé à mâtio lo verro dâo syndico et dâo présideint, mà rasavé adi cé dâo régent.

— Pardon, monsieur, desâi aloo lo régent, vous ne remplissez pas les verres de ces messieurs comme le mien : la justice pour tous !

Et risai dè bon lieu !

— Dâo diabllio ! lè on tot fin ! desâi lo syndico ; lè bouébo n'ant qu'à sé bin teni à l'écoula ! Vâi bi, et crayo bin que lè on pou sorcier.

Mâ binstou lo vin fasâi s'neffet tsi lo syndico, lo présideint et lo maisonneu qu'avant dza lampâ tsi lè zon lè z'autre : iè brelantsivant et s'acotavant contré lè vases.

Lo régent étaisasse sérieux qu'on menistre su sa chaire.

— Lé du qu'on diabllio à la déteinta, n'a rein dè mau, se desant eintre leu lè trai vegnolans.

Lo régent ne desâi pas on mot, mà ie risai dein sa catsetta ein véient cliau grossès nuques dein lè vegnes.

Binstout lo syndico sè met à brelantsi, que seimbliajvè on publio segougni pè la bise.

Tot don coup lo régent lo vouaité ào fond dâi je, et l'ai dit :

— Ora, monsu lo syndico, quoi est sou, est-te vo àobin mè ?

Lo tonnerre arâi eciliatâ su la titâ d'ao syndico et de se z'amis que n'arant pas mé étoumis.

— Tonnerre d'ao diabllio, fâ lo syndico, sâ lo patois !

— Oï qu'on lo sâ, repond lo régent, et l'ai ia grand temps. Craidé-mé, monsu lo syndico, n'est pas adi prudeint dè parla dâi leinguè étranzires devant tot lo mondo.

— Te râodzâi-te pas po on régent ! barbotâvant lo maisonneu et lo présideint, tot ein ri-seint dè la farça.

Lo leindéman, lo syndico fasâi lo poing ào régent, d'on bet dâo veladzo à l'autro tot ein lâi faseint signo dè veni gueliounâ lè trai Ver-ros.

— Aujourd'hui, monsieur le régent, nous ne parlerons pas de langues étrangères, n'est-ce pas ? que l'ai dit lo syndico ein lâi baillient la man.

— Nein, fâ lo régent, das ist zu, gefährlich !

(Lo syndico avâi apprâi l'allemand dein lo canton d'Berne).

Et ti lè dou dè reccaffâ à veintro débôtena !

A. C.-R.

Mœurs républicaines.

Lundi dernier, vers deux heures de l'après-midi, le café du *Grand-Pont* était bondé. Outre ses habitués, de nombreux Lausannois y

étaient venus « prendre la tasse » pour savoir un peu ce qu'on disait des élections.

Toutes les tables étaient occupées.

Arrive un monsieur qui, ne pouvant trouver de place, attend patiemment, debout, au milieu du café, une occasion de s'asseoir.

Les garçons, très affairés, courant à droite et à gauche, ne le remarquent pas.

— Mais, fait tout-à-coup un Lausannois, c'est parbleu M. Deucher !...

Puis, faisant signe à l'un des garçons, il lui dit : « Vous voyez ce monsieur qui est là-bas, debout : c'est le Président de la Confédération : faites en sorte de lui procurer une chaise.

Aussitôt, trois garçons s'empressent autour du président : l'un tire le pardessus, l'autre prend la canne, un troisième attrape le chapeau... C'était vraiment à craindre que dans leur aimable précipitation ils ne s'emparaient du vêtement complet.

Et ce petit incident eut lieu sans que personne y prît garde. Il en faudrait bien d'autres pour faire broncher le joueur d'échecs ou de piquet. Viendrait-on lui annoncer un formidable tremblement de terre, pouvant se produire d'un instant à l'autre, qu'il répondrait certainement : « Attendez un peu, nous allons faire la belle. »

Enfin une table devint libre, et le président s'y installa avec deux ou trois conseillers, membres de la commission chargée de l'examen du projet Forrer, sur l'assurance obligatoire.

Un instant plus tard, ces hauts magistrats tapaient le carton.

Et les neuf dixièmes des consommateurs ignoraient la présence de ces messieurs. Aucun grand équipage n'avait paru sur la place, nulle troupe n'avait fait la haie, et nos agents de police n'avaient pas eu la peine de crier à la foule le fameux : « Circulez ! »

Le président de la Confédération, et plusieurs membres des Chambres fédérales, étaient venus là à pied, la canne à la main et le pardessus sur le bras.

Telle est la simplicité de nos mœurs républiaines.

Chose à remarquer, cependant, c'est qu'on peut avoir un excellent fauteuil à Berne, et à certains moments de la journée, manquer d'une modeste chaise au café du *Grand-Pont*.

L. M.

A table

Vous savez, lecteurs, que je vous ai invités à diner. Or, comme il est convenu qu'en aimable réunion chacun des convives doit payer son écot en parlant, celui-ci de la mode, celui-là du théâtre, moi, qui ne suis au courant de rien, pas même de la politique du jour, je tâcherai de vous être utile en vous apportant la science à table.

Manger n'est pas tout ! Les bêtes aussi mangent ! Il faut encore savoir manger.

Beaucoup d'entre nous sont, Dieu merci, fort experts dans cette aimable besogne ; mais ce que l'on ne sait guère, c'est ce que l'on mange. Tâchons donc de l'apprendre.

D'abord, comme en toutes choses, il y a des principes ! et, comme je ne veux que votre bien, permettez-moi de faire un peu le pédagogue et de vous les établir.

Si vous êtes d'habitudes régulières, faites des repas réglés et à des heures réglées.

Si vous êtes d'une constitution chétive ou délicate, mangez quand vous avez faim ; souvenez si vous pouvez, mais pas trop à la fois.

Ne vous mettez jamais à table quand vous êtes échauffés par la marche.

Gardez-vous d'employer le temps des repas à lire, à étudier ou à faire tout autre exercice occupant les facultés de l'esprit ! Que, pendant

le dîner, le corps soit *seigneur et maître* ; le cerveau n'a aucun droit d'intervenir, excepté pour aider à cette agréable opération.

Dinez toujours, si vous le pouvez, avec des gens réjouis.

Les anciens, — fidèles en cela à de sages principes d'hygiène, — avaient des fous et des bouffons dont l'emploi était de provoquer le rire, la meilleure des choses connue pour la digestion.

Le rire n'est pas seulement un mouvement instinctif, il forme une de nos importantes fonctions ; malheureusement il est trop souvent rare. Entretenez donc joyeuse humeur à table ; ne prenez jamais ce qui ne vous plaît pas ! mangez lentement, mâchez bien et tenez vos dents en bon état.

Buvez doucement, pas trop souvent, surtout au dîner. Ne buvez et ne mangez ni trop chaud, ni trop froid ; quelques degrés de plus ou de moins suffisent pour détruire l'action des succs gastriques.

Il ne faut pas qu'un repas succède trop promptement à un autre.

Abstenez-vous de nourriture, quand vous êtes rassasié ou quand vous ne vous sentez pas d'appétit.

Ne vous querellez jamais au moment du repas, — autant vaudrait, pour votre estomac, avaler une pelote garnie d'épingles.

Si vous n'avez pas suffisamment de piété pour dire vos grâces après le repas, vous pouvez, en tout cas, remercier votre bonne étoile.

Evitez un exercice violent qui troublerait votre digestion, et, quoiqu'on en dise, sans craindre l'apoplexie, ne vous refusez pas un léger somme si le cœur vous en dit ! Voyez les bêtes, elles dorment toutes pour digérer.

Enfin, ne jetez jamais les restes d'un repas ! Que de pauvres vivraient des miettes qui tombent de la table des riches ! Donnez-les aux malheureux à qui cette aumône peut être si profitable.

Théophile FOUCault.

L'huissier aux deux chapeaux.

C'était après 1845. Un ancien cocher allait solliciter, auprès de M. Druey, une place d'huissier mise au concours. En attendant le moment de pouvoir parler au grand magistrat, il causait avec emphase dans l'antichambre, protestant de son patriotisme et de son dévouement au nouvel ordre de choses.

Etant fort enrhumé, il avait demandé aux personnes présentes la permission de garder son chapeau.

Au plus fort de la conversation, son tour d'audience arrive. Distrait et surpris, notre solliciteur saisit un chapeau qui était sur la table et entre triomphalement dans le cabinet de Druey, un chapeau à la main et l'autre sur la tête.

— Bonjour, B..., fit le conseiller, que dites-vous de bon, et que voulez-vous faire de ce chapeau que vous tenez à la main ?

B... reste interdit. « Pardon, Monsieur, mais je ne comprends pas . . .

— C'est moi qui ne comprends pas à quoi peut vous servir ce chapeau.

— Mais, Monsieur, à me coiffer, reprit B..., en faisant un signe démonstratif, c'est-à-dire en portant sa main droite armée d'un chapeau à sa tête couverte d'un autre chapeau.

S'apercevant alors de sa méprise, il se confondit en excuses et en réverences, un chapeau de chaque main.

Jamais Druey n'avait ri de si bon cœur.

On nous écrit d'Aigle, à la date du 5 mars :

Dans le dernier numéro de votre charmant journal, sous le titre : *La première société de tempérance*,

vous racontez une anecdote qui se serait passée aux Etats-Unis dans le courant de l'été 1840, et dont le résultat aurait été le point de départ des diverses sociétés de tempérance.

Ce récit est peut-être vrai pour ce qui concerne l'Amérique, mais il existait antérieurement, en Suisse, une grande et importante Société de tempérance. Je veux parler de celle du Jura bernois.

Nous lisons en effet dans les n°s 2 et 6 de la *Bibliothèque populaire*, année 1836, le récit de la création de cette œuvre ainsi que l'appel pressant et chaleureux adressé par le comité à tout le peuple du Jura bernois.

Après l'exposé lamentable du mal causé par l'abus des boissons, nous y voyons que quelques personnes effrayées de cet état de choses forment une association en vue de lutter contre le mal envahisseur.

Les statuts de la nouvelle société, après avoir été sanctionnés par le Gouvernement, sont imprimés et répandus. Ils indiquent que la Société de tempérance a pour but de défendre non l'*usage* mais l'*abus* du vin et des boissons spiritueuses.

Si, d'une part, l'article en question laisse échapper une plainte amère de voir des communes entières et un grand nombre d'individus rester froids et indifférents, d'autre part, il annonce que déjà 23 communes ont pris part à cette œuvre, déjà onze sociétés locales se sont déclarées affiliées à la Société centrale et enfin plus de trois cents personnes ont, par leurs signatures, adhéré aux statuts.

Le deuxième article est simplement l'adresse de la Société de tempérance du Jura bernois à tous ses concitoyens, adresse qui se termine par ces mots :

« Nos compatriotes, nous croyons à votre droitéture et à votre patriotisme. Croyez avec nous à la vertu et à la force du Tout-Puissant. Notre cause est celle de la sagesse ; elle triomphera. »

A l'époque où parut cette adresse, la Société comportait 15 sous-sections.

E. B.

En route pour le Japon !

Les voyageurs pour le Japon, en voiture !

Oh ! ne vous effrayez point. C'est à deux pas. Ce pays si intéressant, que Pierre Loti a mis à la mode, est — vous ne vous en doutiez guère ? — sur le passage de nos frans lausannois. Ils vous déposeront à sa porte même, à moins que vous ne préfériez vous y rendre à pied.

Expliquons-nous. Pour cette fois, le Japon c'est notre Casino-Théâtre, complètement transformé par les soins de la Société pour le développement, en vue d'une grande fête japonaise, qui aura lieu mardi et mercredi prochains. Le bénéfice de cette fête est destiné à des œuvres d'utilité publique et de bienfaisance ; cela seul en devrait assurer le succès.

Les quatre salles du théâtre seront occupées. La salle des spectacles, entr'autres, présentera un coup d'œil féérique. Agrandie de toute la surface de la scène, à laquelle elle sera reliée par un plancher recouvrant les fauteuils d'orchestre et le parterre, elle offrira aux nombreux visiteurs un espace où ils pourront circuler à l'aise. Dans le fond, un décor représentant un paysage du Japon. En avant et de chaque côté de la scène, d'élégants pavillons avec véranda, pour la musique et la vente de rafraîchissements. Le long du pourtour, décoré d'une façon très originale, des échoppes, où l'on trouvera tout un assortiment d'objets et de bibelots japonais — authentiques, s'il vous plaît. Nous n'en pouvons dire autant des gentilles vendeuses, mais, parés du costume japonais, leur grâce et leurs attractions, tout lausannois, se verront là sous un jour nouveau et — assure-t-on — très favorable.

Au milieu de la salle, des kiosques divers pour la vente de fleurs, de parfumerie, etc. Un pavillon aussi pour la poste. Celle-ci se chargera de la distribution immédiate des lettres et petits paquets dans toute l'étendue du rayon urbain.

Dans les salles du 1^{er} étage, nouvelles échoppes pour la vente, restaurant japonais, attractions et jeux divers, cinématographe, phonographe, ombres japonaises — ne pas confondre avec les ombres chinoises, bien connues. — Concerts dans les différentes salles, pendant toute la durée de la fête.

Depuis quelques semaines, plusieurs de nos peintres, de nos architectes, de nos décorateurs sont à l'œuvre, et ce que nous avons vu de leurs travaux promet merveilles.

Que personne ne manque une occasion qui ne se

représentera pas de si tôt. Lausannois, et vous tous, chers voisins, en route pour le Japon ! Il s'agit de bonnes œuvres, ne l'oubliez pas.

On a maintes fois cité des exemples de parenté fort bizarre, mais celui-ci nous paraît tout particulièrement amusant :

« Je me suis marié à une veuve qui avait de son premier mariage une grande fille dont mon père tomba amoureux, et qu'il épousa.

Ainsi mon père devint mon gendre, et ma belle-fille ma mère, puisqu'elle avait épousé mon père.

Quelque temps après ma femme eut un fils, qui fut le beau-frère de mon père, et en même temps mon oncle, puisqu'il était le frère de ma belle-mère.

La femme de mon père, elle aussi, devint mère à son tour d'un gros garçon, qui devint mon frère et mon petit-fils, puisqu'il était le fils de ma fille.

Ma femme était ma grand'mère, car elle était la mère de ma mère ; moi j'étais le mari de ma femme et son petit-fils aussi ; et comme le mari de la grand'mère d'une personne est son grand-père, je devins mon propre grand-père. »

Cherchez le..... grand-père.

Sous ce titre : *Montez pour la prière*, un journal de Londres publiait vers la fin de 1866 une caricature fort spirituelle.

On se rappelle une anecdote assez vieille déjà. Un épicier crie à son garçon qui est dans la cave : As-tu mouillé le tabac ? — Oui, patron. — As-tu mis de la poussière dans le poivre ? — Oui, patron. — As-tu mêlé du sable dans la cassonade ? — Oui, patron. — Eh bien alors, monte pour la prière.

C'est à cette anecdote que ce journal faisait allusion. Le roi de Prusse, placé au premier étage, crie à son ministre, M. de Bismarck, par un porte-voix : « Avez-vous annexé les duchés de l'Elbe ? — Oui, sire. — Avez-vous réuni la Hesse électoral à notre royaume ? — Oui, sire. — N'avez-vous pas spolié notre voisin, le roi de Hanovre, contre sa volonté et celle de son peuple ? — Certainement, sire, et par la volonté de Dieu. — Alors, c'est bien : montez pour la prière.

Le plus beau châle du monde. — Vous plait-il, mesdames, d'apprendre qui possède le châle le plus coûteux que l'on connaisse ?

C'est la duchesse de Northumberland. Elle a un châle qui lui a été offert par Charles X, roi de France — ce n'est donc pas d'hier — et a coûté cinq cent mille francs.

Ce châle, fait du poil d'une certaine espèce de chat de Perse, dont la fourrure est si fine et si élastique, qu'un poil isolé est à peine perceptible à l'œil nu, mesure plus de 7 mètres carrés. Il est possible de le comprimer dans une grande jatte à café.

L'impératrice de Russie possède un châle d'une très grande valeur, fabriqué et offert par les dames d'Orenbourg. Il a la finesse d'une toile d'araignée et peut être passé dans un anneau de mariage.

Pour fabriquer un châle cachemire véritable, il faut employer la toison de 10 chèvres et le travail de plusieurs hommes pendant six ou huit mois.

La reine d'Angleterre reçoit comme tribut annuel des chefs indigènes des Etats de l'Inde, trois paires des plus beaux châles de cachemire et douze châles parfaits en poil de chèvre.

Une noce en automobile. — Paris a vu passer, la semaine dernière, la première noce en automobile.

Elle a eu un succès fou.

Dans un landau à pétrole était assise la mariée, revêtue du costume classique, avec ses garçons et demoiselles d'honneur. Un des proches parents était à l'appareil. Derrière suivaient avec peine les voitures, formant l'équipage ordinaire des cortèges nuptiaux.

La mariée était Mlle Ponson, fille d'un fabricant d'automobiles ; le marié, M. Minier, ébéniste-sculpteur.

Le mariage a été célébré à la mairie des Batignolles. Après la cérémonie, la noce, avec sa mariée en automobile, est allée déjeuner au Grand Casuel, Boulevard des Batignolles. La foule n'a cessé d'assiéger la porte du restaurant, attirée par cette nouveauté.

Selon la tradition, la noce s'est rendue au Bois de Boulogne, où elle a provoqué une sensation énorme.

On avait tout prévu : comme on n'avait pu mettre des rubans blancs au frontail des chevaux, on en avait orné les lanternes de l'automobile.

Éponge remplaçant la brosse. — Prenez une éponge bien lavée, dont vous faites sortir l'eau en la pressant à plusieurs reprises dans une serviette. Si vous la passez sur les habits dans le sens des poils, l'éponge enlève complètement la poussière du drap, du velours et de la soie du chapeau. Le peu d'humidité qu'elle conserve dissout les taches de nature débile, telles que la boue, la salive, le sucre, les confitures et beaucoup d'autres éclaboussures culinaires que la brosse ne peut enlever sans arracher le poil et sans substituer une large tache grasse à la petite tache maigre. — Une éponge d'un grain moyen, grosse comme les deux poings, qui peut rendre une infinité d'autres services, peut suffire pour remplacer toutes les brosses.

Une dame à nos lectrices : Il sera bientôt temps de mettre en place nos fourrures pour l'hiver prochain. Secouons-les, battons-les légèrement et après cela nous les rangerons dans une boîte fermant bien, et sur toutes les jointures de laquelle nous collerons du papier, afin qu'aucun insecte, si petit qu'il soit, ne puisse y pénétrer. Le plus souvent ces précautions élémentaires suffisent ; mais si nous craignons que la fourrure ne recèle quelques-uns de ces petits ennemis, nous répandrons dans le fond de la boîte, et avant de couvrir, un peu de poudre de pyréthre ; c'est le moyen certain de les détruire. Les mêmes moyens sont employés pour conserver, en été, tous vêtements de laine.

Mot de la dernière charade : Chardon. — Ont deviné : MM. L. Jespere; Gendarmes, Nyon; Blanc-Descombaz; Baraldini-Martin, Troistorrents; Gaud, Lausanne; Linder, Montfeux; J. Métral, La Belotte; L. Margot, Ste-Croix; C. Progin; L. Gleyre, Crissier; L. Kiener, Montagny; H. Giriens, Etoy; E. Collet, Genève; Delessert, V.-le-Château; A. Vuillermet, Lausanne; E Thonney, Vuarrens. — La prime est échue à M. Blanc-Décombatz.

Boutades.

— Eh bien, ce pauvre Valcourt ne réussit pas comme ténor !

— Malheureusement, non ! Je l'ai rencontré hier, il a l'air panné.

— Il a pourtant de la voix : on prétend même qu'il a des notes très élevées...

— Oui, chez ses fournisseurs.

Nos domestiques.

Monsieur entre à l'improviste dans son cabinet et trouve son domestique en train d'allumer un de ses meilleurs cigares.

Il ne peut s'empêcher de remarquer :

— Jean, je suis vraiment surpris...

— Oh ! pas tant que moi, monsieur, répond Jean sans sourciller. Je vous croyais bien sorti !

L. MONNET

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard